

MORT SUSPECTE D'UN BÉBÉ A LOOS-EN-GOHELLE

L'autopsie du petit cadavre aura lieu aujourd'hui

A la suite de certaines accusations formulées par le rumeur publique, le Parquet de Bethune vient d'ordonner l'ouverture d'une instruction concernant la mort d'un bébé qui serait décédé dans des circonstances suspectes.

En novembre 1936, une dame A. L... abandonna son mari habitant à Bethune, amenant avec elle ses deux enfants âgés de 7 et 12 ans, pour venir vivre à Loos-en-Gohelle avec un sieur F...

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le jour de l'an, la femme A. L... d'après ses déclarations, était occupée à vaquer aux soins du ménage, lorsque le bébé se mit à pleurer. Pour le calmer elle lui donna à sucer une tétine en caoutchouc fermée par un bouchon.

Quelques instants plus tard l'enfant se mit à nouveau à pleurer et la mère aperçut qu'il s'étouffait avec sa tétine qu'il avait avalée. Elle essaya de retirer l'objet qui obstruait la gorge de l'enfant, mais le bouchon, renfermé à l'intérieur par la salive, doubla de volume.

Arfoulée, elle se mit à la port; et appela au secours. Plusieurs personnes répondirent à son appel et à leur tour essayèrent de déloger la tétine de la gorge du bébé, lequel ne tardait pas à succomber.

Un docteur qu'on était allé chercher arriva et tenta de faire respirer l'enfant. Devant les circonstances qui entouraient la mort de l'enfant, il refusa le permis d'inhumation.

Le gendarme de Lievin fut prévenu et le docteur Lefebvre et les gendarmes Pomart et Depape ouvrirent une enquête.

Le Parquet de Bethune fut alerté et le Docteur Lefebvre et le gendarme Billy-Montigny, fut commis pour pratiquer l'autopsie du petit cadavre.

Cette opération doit avoir lieu ce matin.

Le commissaire de police de Wasquehal frappé et injurié par quatre noctambules

Ils sont arrêtés et déferés au Parquet

A Wasquehal, la nuit du réveillon de l'an s'est passée paisiblement, lorsque samedi matin, vers 5 heures, M. Aphonse Suijts, 24, place de la République venait à peine ouvrir son établissement que quatre noctambules y pénétrèrent et commencèrent à faire un tel vacarme en frappant sur les portes et sur les carreaux que le cafetier invita les consommateurs à quitter les lieux.

Devant l'attitude menaçante de la tétine de la mort de l'enfant, il refusa le permis d'inhumation.

Le commissaire de police qui loge à l'étage du café.

Sommairement vêtus, le magistrat descendit dans la salle où se trouvait le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Le commissaire de police, accompagné des agents Delattre et Cabusat.

Les accidents de la route

Une auto tamponne un camion attelé, à Marçay-Barceul

Un accident assez grave s'est produit vendredi vers 17 h 45 boulevard de Roubaix. A proximité de la maison Saint-Aignan. Une auto venant du Croisé-Laroche, conduite par M. René Destailleur, 33 ans, zingueur, demeurant à Watrelos, rue Jean Jaurès, 88, a tamponné violemment à l'arrière un camion attelé de deux chevaux de la brasserie H. Debailleul, conduit par M. Auguste Leroy, 43 ans, domicilié contour de l'Eglise, 16, à Marçay.

Sous la violence du choc, les harnais des chevaux furent brisés et le lourd véhicule obliqua à gauche et vint atteindre une voiture arrivant en sens inverse pilotée par M. Georges Parez, 28 ans, représentant à Craix, rue de Ogières, 9.

Les deux voitures subirent des dégâts importants, surtout celle de M. Destailleur. La femme de ce dernier, ayant donné de la tête avec une telle force dans le pare-brise qu'il se brisa, fut blessée à la face. Transportée à la pharmacie A. Joly, la victime reçut les soins d'urgence et fut ensuite dirigée chez le docteur Lepiat, à Watrelos.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

L'enfant fut, durant deux mois, placé en nourrice à Arras, puis la mère le reprit avec elle.

Le faux ménage eut un bébé qui aurait actuellement 5 mois et qu'on avait prénommé Louis.

Encore une villa cambriolée à Lambersart

Une bande de malfaiteurs semble à nouveau s'être installée sur Lambersart

Une bande de malfaiteurs semble à nouveau s'être installée sur Lambersart. Vaincu par sa renommée, le service de « visites » domiciliaires nocturnes qu'effectua il y a quelques années un cambrioleur arrêté finalement à Douai après d'actives recherches de la gendarmerie et de la police locales ?

Il y a quelque temps, un garage ouvert près du Champ de Courses était saisi par des malfaiteurs. On emporta les nombreuses valises d'un représentant et même un tonneau de vin.

Il y a 8 jours, c'était en face de la Colette, à l'angle des avenues de l'Hippodrome et de Gabrielle-Grioulet, le tour d'une villa.

Un coffre-fort entr'ouvert ou « ourtu » quelque valeur de 11.000 fr. de bijoux et 150 fr. en espèces.

Un nouvel exploit vient d'être réalisé, vraisemblablement par le même ou les mêmes chenapan.

Avenue du Bois, presque en face de l'ancien Hôtel de Ville, au N° 13, une jolie villa est habitée par M. Paul Liejean, représentant.

M. Liejean est parti depuis une quinzaine de jours à Cherbourg.

Il a laissé dans sa maison son petit chien, qu'un volon complaisant, M. Bastin, se charge d'alimenter.

Samedi matin, M. Bastin, pénétrant vers 8 h dans le garage de la villa, aperçut que celle-ci avait reçu la visite d'indésirables.

On avait, au 1er étage, repoussé une fenêtre insuffisamment close; l'emménagement ne fut qu'un jeu. Et, sans effraction, sous les meubles furent ouverts.

M. Facompere, secrétaire de police, et le sous-brigadier Vanthieghem commencèrent l'enquête.

150 fr. en espèces, que le montant du vol. Seul M. Liejean, qui M. Bastin a prévenu télégraphiquement, pourra, à son retour, dresser un bilan des objets ou valeurs emportés.

ROUBAIX

L'ACTIVITÉ des sapeurs pompiers en 1937

Plus de sinistres, mais un chiffre de dégâts moins important

Tel est le bilan de l'année

Au cours de l'année 1937, les sapeurs-pompiers de Roubaix que dirige le lieutenant Verhamme, ont dû intervenir 131 fois alors qu'ils avaient reçu 109 appels seulement l'année précédente. Il y a lieu de remarquer que le montant total des dégâts est par contre moins important puisque leurs chiffres ont été de 11 millions 461.000 francs contre 12 millions 037.450 francs en 1936. Dans ces sommes, il convient de noter que 350.000 francs sont non assurés contre 401.100 en 1936.

EN REVEILLONNANT

Mme Marie Rogge, 52 ans, ménagère, demeurant rue du Centre, à Watrelos, passa la nuit du nouvel an à réveillonner dans un établissement du centre. Vers 4 heures du matin, elle fut amèrement déçue en ne retrouvant pas son manteau. Elle n'eut d'autre ressource que d'avertir la police, le service de la sûreté rechercha le coupable.

ARME PROHIBÉE

Se trouvant dans un estaminet 253, rue des Longues Haies, un ouvrier tisserand, Louis Creyennet, 57 ans, domicilié 30, rue Marie Buisine, sorti de sa poche un pistolet automatique d'un calibre de 7 mm 65. Un policier qui s'y trouvait rédigea procès-verbal à la charge de cet homme qui fera l'objet de poursuites pour port d'arme prohibée.

LAS DE LA VIE

Profitant qu'il était seul en son domicile, rue Delezanne, cour Saint-Amé, 5, M. Hector Warnitz, 67 ans, se pendit dans un appartement de la rue publique. Il fut découvert par la police qui avertit M. Picot, commissaire de permanence, à procéder aux constatations d'usage. Le corps du malheureux a été transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital de la Fraternité. M. le docteur Delelis ayant conclu à un suicide.

APRÈS UNE CHUTE

Ces jours derniers, nous avons annoncé qu'un inconnu avait été retrouvé rue des Longues Haies et qu'il se trouvait dans le coma. Après avoir reçu quelques soins au dispensaire, cet homme fut transporté à l'hôpital de la Fraternité. En y arrivant, il recouvrit ses sens et il demanda à regagner son domicile au plus tôt. Il refusa de donner la moindre explication sur les causes de son évènement survenu le 1er janvier. Il s'agit de Joseph Bourgeois, 23 ans, demeurant rue de Lille, cour Motte-Deband, 10. Son état est aussi satisfaisant que possible.

ON REPECHÉ UN NOYÉ

Hier, vers 9 h 45, M. François Prêtre, échoué, aperçevait le corps d'un homme flottant entre deux eaux, quel de Brest. Il parvint à ramener le cadavre sur la berge et on constata qu'il s'agissait de celui d'un pensionnaire de l'hospice Barbeux, Fernand Descamps, 5 ans. M. le docteur Etienne Desbrousse, après examen, délivra le permis d'inhumer.

D'après l'enquête menée par M. Picot, commissaire de permanence, il ne serait pas question d'un suicide, mais plutôt d'une chute accidentelle. Le défunt n'ayant jamais manifesté l'intention d'en finir avec la vie. Le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital de la Fraternité.

MALADIES SECRÈTES

Guérison par maladie trich, M. Verhaeghe, Pharm du Trichon, 24

Sociétés et Comités

GRUPE DE LA LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLES DU TRAVAIL

TOURNOI

Bureaux : Rue Fidele-Leneuq, 4 à TOURCOING - Téléphone : 833
Dépot de vente : 16, rue Fidele-Leneuq.

1937

L'année qui se termine n'a pas été très brillante à Tourcoing. Toutefois, on peut noter quelques événements importants dans la vie de la cité. Pour les travaux du plan d'aménagement, peu de chose, sinon l'aménagement de la nouvelle station centrale des tramways de la Grand Place et la démolition de l'Institution Hippodrome, place des Haies.

Des améliorations de la circulation urbaine ont été également apportées, notamment les bornes lumineuses de la Grand Place et les signaux lumineux de la place des Haies.

Certaines personnalités locales ont disparu. Citons M. Augustin Maquillier, président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs, membre de la Chambre de Commerce; M. Charles Tonnel, président des Carabiniers du Centre; le docteur Desbrousse; M. Carlos Fillo, professeur de l'Union des Mutualistes de la St-Louis; M. M. Paul Meyer et Henri Maréchal, professeurs au Conservatoire; M. Clamagnan, sculpteur; M. l'abbé Peblan, doyen de la population, âgé de 100 ans; etc.

L'année a été célébrée avec un grand succès son cinquantenaire. Parmi les décorés de l'année, signons: dans la Légion d'Honneur: MM. Bachelier, Delelis, Jung, Quintard, Maer, de Bosque, G. Zibergheim, Vandamme, Béghin, Bekkart, Mangé, Dehon, Bréda et J. Masuel, adjoint au maire.

La médaille d'or de P. E. a été remise à M. le maire, M. René Lefebvre, Ruot; Lebrun; Pollet; Marhem; De Ruyter (du V. C. T.).

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

TOURNOI

Bureaux : Rue Fidele-Leneuq, 4 à TOURCOING - Téléphone : 833
Dépot de vente : 16, rue Fidele-Leneuq.

1937

L'année qui se termine n'a pas été très brillante à Tourcoing. Toutefois, on peut noter quelques événements importants dans la vie de la cité. Pour les travaux du plan d'aménagement, peu de chose, sinon l'aménagement de la nouvelle station centrale des tramways de la Grand Place et la démolition de l'Institution Hippodrome, place des Haies.

Des améliorations de la circulation urbaine ont été également apportées, notamment les bornes lumineuses de la Grand Place et les signaux lumineux de la place des Haies.

Certaines personnalités locales ont disparu. Citons M. Augustin Maquillier, président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs, membre de la Chambre de Commerce; M. Charles Tonnel, président des Carabiniers du Centre; le docteur Desbrousse; M. Carlos Fillo, professeur de l'Union des Mutualistes de la St-Louis; M. M. Paul Meyer et Henri Maréchal, professeurs au Conservatoire; M. Clamagnan, sculpteur; M. l'abbé Peblan, doyen de la population, âgé de 100 ans; etc.

L'année a été célébrée avec un grand succès son cinquantenaire. Parmi les décorés de l'année, signons: dans la Légion d'Honneur: MM. Bachelier, Delelis, Jung, Quintard, Maer, de Bosque, G. Zibergheim, Vandamme, Béghin, Bekkart, Mangé, Dehon, Bréda et J. Masuel, adjoint au maire.

La médaille d'or de P. E. a été remise à M. le maire, M. René Lefebvre, Ruot; Lebrun; Pollet; Marhem; De Ruyter (du V. C. T.).

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.

Le théâtre municipal, sous la direction de M. Rose-Marie, a donné une série de représentations. Le public a été très satisfait.



NOTRE ALMANACH POUR 1938

En vente partout . 2 fr. 50 (Par Poste : 3 fr. 10)

Manille. — Samedi 8, café « Au Paradis », 137, G-Desmetre, concours de manille. 32 fr. de prix, pérorés des joueurs. 150 fr. inscription à partir de 17 h. 30.

Etat Civil. — Publications: Alphonse Debut, 45 ans, 31, rue Camélinat, et Emma Vandewalle, 43 ans, 31, rue Camélinat; Jean-B. Hauw, 26 ans, à Manlia et Marie-Louise Desbrousse, 24 ans, 62, rue de la Gare.

Décès: Chantal Vandewynckel, 2 jours, 101, rue de Lille.

Basilithe Moussalli - Novol présente les dentiers en « BASILITHE » à prix modérés de dentiers de valeur, qui donnent d'inappréciables avantages.

NOVOL 83, rue du Collège, ROUBAIX.

RONCQ LES FUNERAILLES DE M. GEORGES LECONTE VICE-PRESIDENT DE LA FANFARE DU BLANC-FOUR

C'est au milieu d'une assistance considérable que se sont déroulées samedi Jour de l'an, les funérailles de M. Georges Lecomte, décédé à l'âge de 58 ans, vice-président de la Fanfare du Blanc-Four, ancien combattant, membre de la Société des Médailles du Blanc-Four, de la Commission de la Mutuelle Saint-Louis, médaillé du Travail, décoré de la croix du chevalier de la Légion d'honneur, de la croix de Guerre et de la médaille de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Tourcoing, 104, au Blanc-Four. Précédant le corbillard, la Fanfare du Blanc-Four, conduite par son président d'honneur, M. Michel Boyer-Chamard, avait pris place et sur le parcours exécuta des marches funèbres. Puis suivirent les plaques offertes par la Fanfare, par la Maison P. et F. Tiberghien.

Les corps du poêle étaient tenus par MM. Anatole Deltour, président actif de la Fanfare; Henri Verin, des Médailles du Blanc-Four; François Vanhoore, ancien combattant; Albert Lantier, ancien président de la Fanfare et ancien conseiller municipal de Roncq. Puis suivirent, avec drapeaux, de fortes délégations des sociétés les Médailles, les anciens combattants, etc.

Dans la nombreuse assistance, nous avons noté: MM. Jules